

DECRET N° 79/210 DU 03 MAI 1979
portant nomination de Monsieur
Albert BAKANTSI Ingénieur en Chef
des Travaux Publics, en qualité de
Secrétaire Général au Plan

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL, PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL
DES MINISTRES

Vu l'Acte n° 038/PCT/CC du 30 mars 1979 portant fondement, organisation et
fonctionnement des Pouvoirs Publics ;

Vu le décret n° 79/154 du 4 avril 1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 79/155 du 4 avril 1979 portant nomination des Membres
Conseil des Ministres ;

Vu le décret n° 77/540 du 28 octobre 1977 portant attributions et orga-
nisation du Ministère du Plan ;

Vu le décret n° 77/675 du 10 décembre 1977 portant nomination de Monsieur
Albert BAKANTSI en qualité de Directeur de l'Aménagement du Territoire ;

Vu le décret n° 77/758 du 23 décembre 1977 portant nomination de Monsieur
Pierre MOUSSA en qualité de Secrétaire Général au Plan ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1er : Monsieur Albert BAKANTSI, Ingénieur en Chef des Travaux Publics, précédemment Directeur de l'Aménagement du Territoire est nommé Secrétaire Général au Plan.

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

11

Article 3 Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 8 MAI 1979

Par le Président du Comité Central,
Président de La République, Chef
de l'Etat, Président du conseil des
Ministres,

Le Premier Ministre, Chef du Gouver-
nement,

Colonel Louis SYLVAIN-COMI

Le Ministre des Finances,

Henri LOIES

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO

Le Ministre du Plan,

Pierre ROUSSA

Le Ministre du Travail, et de la Justice,
Garde des Sceaux,

Victor KISSIMBI